

FICHE PRESSE

Session publique du lundi 23 juin 2025



Le projet scientifique et culturel du site départemental du Château de Lunéville

Site du conseil départemental, le Château de Lunéville vient de faire l'objet d'un important travail de réflexion. Il a permis de définir le projet scientifique et culturel, qui va notamment servir de base à la poursuite des travaux de restauration du site incendié en 2003 et à la dynamisation de son activité muséale et de sa politique de médiation culturelle, tournée vers l'excellence et la création. Ainsi, en 2025, le château-musée (re)nait de ses cendres !



Le site départemental du château de Lunéville intègre un musée labellisé « Musée de France », conformément aux termes de la loi du 4 janvier 2002. Ses missions sont « *conserver, restaurer, étudier et enrichir ses collections ; rendre celles-ci accessibles au public le plus large ; concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ; contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion* ». Dans ce cadre légal, le musée du château de Lunéville est soumis au contrôle scientifique et technique de l'État.

Fondateur et inédit, ce travail historique a bénéficié de l'éclairage d'experts, universitaires et professionnels réunis depuis 2021 au sein d'un comité scientifique dédié. Il accompagne et valide le projet de développement du château.

Ses orientations reposent sur l'étude des collections du musée, celles épargnées par l'incendie du 2 janvier 2003 et celles issues de la politique d'acquisitions portée par le Département, soutenue financièrement par ses partenaires. Parmi ces derniers :

- l'associations des « Amis du château de Lunéville et de son musée » ;
- l'association « Lunéville, château des Lumières » ;
- l'État avec la DRAC Grand Est;
- la Région Grand Est.

À cette étude se sont ajoutées les recherches menées sur le château et son parc, ainsi que sur la mémoire de celles et ceux qui ont contribué à en faire un édifice majeur du patrimoine, régional et national.

Présenté en session publique et soumis au vote des élus et des élues de l'assemblée départementale, ce projet a officiellement été validé **le jeudi 26 juin 2025**. En voici les grandes lignes.

Un projet scientifique et culturel (PSC)

... est un document de cadrage qui fonde les grandes orientations pour le Château-musée et son positionnement original entre mémoire et modernité, fondé sur la période de référence du duc Léopold et de la duchesse Elisabeth-Charlotte ; ainsi que sur la vie de la cour de Lorraine.

... est une démarche qui associe bilan et projet, en partant de l'histoire du Musée, de ses collections et de son bâtiment, pour réaffirmer l'identité de l'établissement et la

décliner en objectifs opérationnels, la définition du parcours muséal comme prioritaire, et d'autres enjeux comme l'excellence des métiers d'arts, la médiation et l'éducation artistique et culturelle, ou encore la valorisation des espaces hébergeant des associations, ou à mettre à la location.

... est l'outil destiné à des programmistes, en vue d'une étude de faisabilité et de mise en œuvre, traduite dans un programme architectural et muséographique à venir.

... est un document adaptable, dont la révision est proposée tous les 5 ans. Sa validation par les services de l'État conditionne l'octroi de subventions pour les projets de construction ou de réaménagement.

... permet ainsi une nouvelle identité pour le site, qui sera ainsi dénommé :

Domaine Départemental du château de Lunéville

Présentation synthétique du projet scientifique et culturel

Un projet de château-musée novateur ouvert sur l'excellence et la création



Le projet scientifique et culturel est construit autour de quatre idées-forces :

- un parcours permanent de visite de type « château-musée » inscrit dans les 14 pièces des appartements des derniers ducs et duchesses de Lorraine, au rez-de-chaussée de l'aile sur jardin (1 500 m² environ), privilégiant l'immersion dans l'histoire de l'édifice au XVIII^e siècle ;
- la restauration des décors intérieurs et restitution de l'ameublement dans 5 de ces 14 pièces, selon un état de référence des années 1730, correspondant aux éléments décoratifs originaux conservés et accompagnés d'un mobilier d'équivalence choisi sur critères scientifiques ;

- le recours à une atmosphère contemporaine dans les 9 autres pièces dépourvues de décors originaux, exposant des collections emblématiques de « l'esprit du lieu » et explorant la culture de cour inédite développée à Lunéville ;
- l'intégration tout au long du parcours du fil rouge « l'excellence des métiers d'art », image de la pérennité de savoir-faire d'exception, entre héritage du XVIII^e siècle et vitalité de la création.

Un projet culturel : rayonnement, pratiques et partage

Le parcours permanent des appartements ducaux de l'aile sur jardin serait complété par la découverte des espaces intérieurs du corps central. La grande galerie de l'étage offre entre cours et jardins une spectaculaire appréhension du château et de son échelle. C'est ici que le visiteur peut mesurer l'ampleur de l'un des dix plus grands châteaux de France, ainsi que son inscription dans un environnement à la fois urbain et paysager.

En introduction au parcours des appartements ducaux, centré sur le XVIII^e siècle, serait abordée ici l'histoire du site sur le temps long, depuis le château fort des origines, vers l'an mille, jusqu'à la restauration consécutive à l'incendie de 2003, sans oublier le passé militaire et la présence de la cavalerie au XIX^e siècle. Le propos historique reposerait essentiellement sur des supports de médiation, autorisant la polyvalence des usages de cet espace.

Sur une surface équivalente à celle du parcours permanent du rez-de-chaussée (environ 1 500 m²) des espaces modulables composeraient un parcours renouvelé régulièrement. Il comprendrait :

- des salles d'expositions temporaires : aménagées selon les normes de sécurité et de conservation des musées de France, destinées à l'accueil des expositions conçues par les équipes du musée et du site ou par des partenaires extérieurs,
- des espaces dédiés aux métiers d'art et à leur actualité,
- des espaces voués à la restitution au public des créations des artistes en résidence sur le site,
- des ateliers de médiation, autour de la découverte du château, de son histoire, des arts et de leurs pratiques, réservant ainsi une large place à l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Une nouvelle appellation du site

Afin d'accompagner ce Projet Scientifique et Culturel muséal, ont également adopté une nouvelle appellation : « **Domaine Départemental du château de Lunéville** ». **Domaine** » pour une meilleure valorisation du rapport entre le château et son parc.

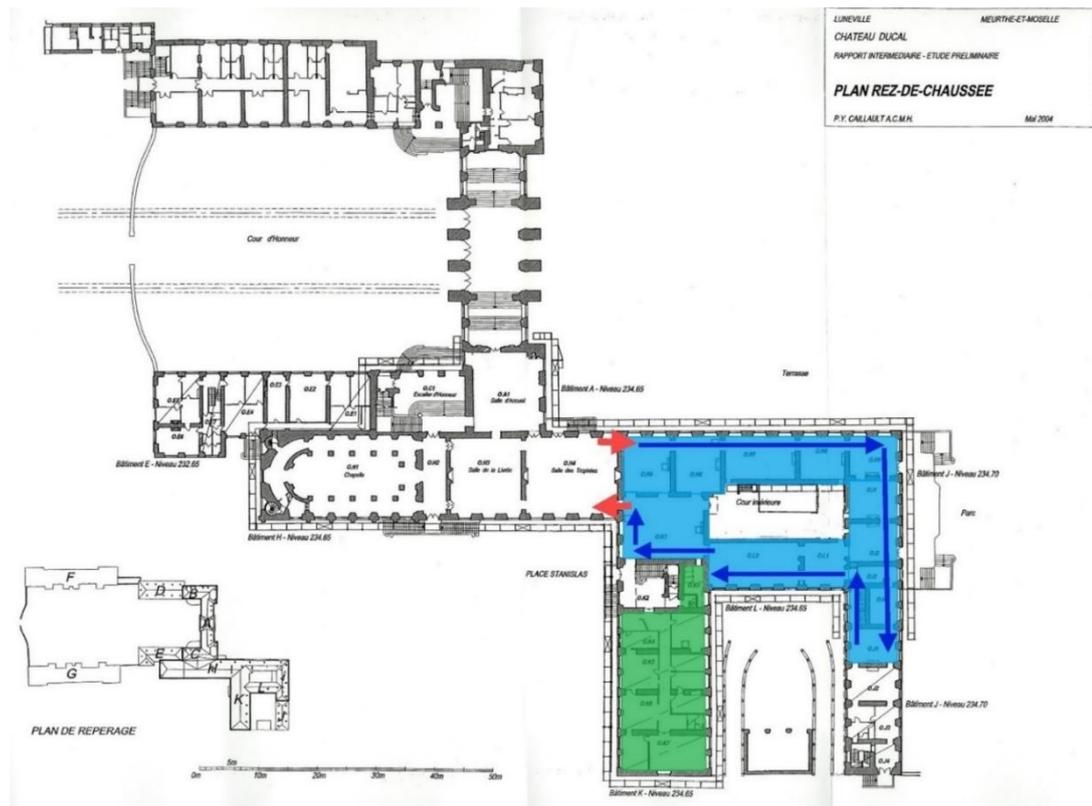
Un parcours permanent pour un récit en trois chapitres

Depuis les premières pièces de parade jusqu'à l'intimité inédite de la « table volante », le parcours de visite livre le bilan de la recherche historique la plus exigeante, en dévoilant une culture de cour perçue dans toute sa diversité.

Plan du parcours

En bleu : parcours des 14 pièces des appartements ducaux

En vert : espaces techniques du musée



L'appartement de parade

Les trois premières pièces, l'appartement de parade, introduiraient l'histoire des constructeurs du château, le duc Léopold (1679-1729) et son épouse Élisabeth-Charlotte (1676-1744), en même temps qu'elles offriraient aux visiteurs l'immersion attendue dans l'atmosphère du XVIII^e siècle. L'exigence de la recherche historique permet ici de renouer avec des décors et un ameublement à la codification subtile qui décrivent un pouvoir en représentation et donnent à comprendre la dimension de « Versailles lorrain », légitimement portée par le château. Le retour à un état de référence des années 1730 serait priorisé, en intégrant toutefois quelques créations dans le domaine des arts du décor. Celles-ci s'offriraient comme des ponctuations contemporaines, dynamisant la présentation et initiant le fil rouge de l'excellence des métiers d'art.

L'appartement privé

Quittant l'appartement de parade, le visiteur aborderait « l'appartement privé », où se matérialiserait la mémoire plus intime du château et de ses occupants.

Dans ces espaces occupés par Léopold et Élisabeth-Charlotte, puis par Stanislas Leszczyński (1677-1766), ancien roi de Pologne et dernier duc de Lorraine, les décors originaux ont aujourd'hui disparu, ouvrant ainsi la voie à la création de scénographies innovantes.

Le respect de l'histoire s'exprimerait par les collections patrimoniales, choisies selon le concept d'« esprit du lieu », donnant à comprendre l'usage originel de chacun de ces espaces.

Savoir-faire en majesté

Le parcours se poursuit dans l'appartement remodelé en 1737 pour l'épouse de Stanislas, Catherine Opalinska (1680-1747).

Dans ces trois derniers espaces malmenés par l'histoire, des scénographies contemporaines continueraient de célébrer l'idée de transmission des métiers d'art, d'hier à aujourd'hui.

Majestueux comme une galerie, le grand cabinet serait tout entier dédié aux savoir-faire de la faïence, si étroitement liés à Lunéville et à son territoire depuis le XVIII^e siècle. Les collections historiques du musée y seraient exposées en regard d'œuvres de créateurs contemporains travaillant la céramique.

La quatorzième et dernière pièce du parcours prolongerait l'idée de ce dialogue en valorisant les arts textiles.

Grâce aux dépôts du Mobilier National, les tapisseries spectaculaires ayant orné les appartements sous Stanislas feraient leur retour au château. Ces chefs d'œuvre de laine et de soie du XVIII^e siècle côtoieraient ceux en broderie de Lunéville, issus des collections anciennes du musée, dans une célébration de ce savoir-faire emblématique de la vitalité et de l'excellence du territoire.

Pour aller au-delà du « Versailles lorrain », serait convoquée la mémoire de celles et ceux qui ont fait l'édifice et sa renommée.

Le parcours s'enrichirait de l'épaisseur humaine de l'histoire, puisée dans les 400 à 500 personnes qui composaient la cour, depuis les valets jusqu'à la toute puissante dame d'honneur de la duchesse Élisabeth-Charlotte.

De cette souveraine on soulignera que c'est elle qui modèle vers 1720 le château et ses jardins, parfois contre l'avis de ses architectes, pour en faire selon ses mots « la maison où j'ai mis toute mon affection ».

Au règne suivant, Émilie du Châtelet (1706-1749), femme de cœur et de sciences, achève ses travaux de physique à Lunéville, face aux parterres du parc, et inscrit le lieu dans une nouvelle compréhension du monde.

L'affirmation de la place des femmes dans la construction de cet héritage appartient aux questionnements d'aujourd'hui qui aiguïsent le regard porté sur l'histoire du château.

Il serait rendu à sa valeur de monument emblématique du XVIII^e siècle, autour d'une culture de cour incarnée, matrice du legs des Lumières transmis au monde contemporain. La figure de Valentin Jamerey-Duval (1695-1775), qui à Lunéville « de paysan est devenu savant homme » selon le mot admiratif de Voltaire, illustrera par exemple la place nouvelle du mérite face à la naissance, valeur en rupture avec l'Ancien Régime pourtant développée au château.

L'idée de dialogue entre les époques serait sublimée concrètement tout au long du parcours par l'excellence des métiers d'art.

Les hommes et les femmes qui pérennisent aujourd'hui ces savoir-faire d'exception pourraient exprimer leurs talents, à la fois dans la restauration des éléments patrimoniaux mais aussi dans la place significative offerte à la création. Le château de Lunéville renouerait ainsi avec son statut originel de vitrine des prouesses du travail du cristal, du verre, de la broderie, de la menuiserie ou de la céramique, autant de spécialités qui contribuent de nos jours à l'identité du territoire.

Centrale dans l'élaboration du PSC, la définition du parcours permanent est garante de son originalité et de sa complémentarité avec le propos développé dans les musées de la région, comme l'a souligné le comité scientifique lors de sa dernière réunion, le 24 février 2025.



POUR MÉMOIRE



Depuis 2017, le Conseil départemental est l'unique propriétaire du Château de Lunéville. Le Versailles Lorrain était jusqu'alors géré et entretenu par la mairie de 1983 à 2000, puis par le Département. L'autre partie était propriété de l'Armée - Ministère de la Défense.

Le site, entièrement classé monument historique, comprend trois ensembles de bâtiments formant le château proprement dit, une terrasse et le Parc des Bosquets (19 hectares) :

- Bâtiments fermant la cour des communs derrière la grille d'entrée
- Bâtiments en « U » autour de la cour d'honneur, avec corps central et ailes en retour prolongées par deux corps de bâtiments
- Bâtiments place Stanislas avec un long corps principal (dont la partie Ouest est occupée par la chapelle) et deux ailes en retour reliées par un corps transversal.

Suite à l'incendie survenu le 2 janvier 2003, un important travail de restauration a été engagé.

Un peu d'histoire

La rénovation du château a été entamée en 1700. Une première campagne de travaux se déroule de 1703 à 1706. La deuxième campagne de construction s'étend de 1708 à 1719. Elle s'effectue surtout sous la responsabilité de l'architecte français Germain Boffrand. Après l'incendie de 1719, les opérations de restauration et d'agrandissement vont s'étaler jusqu'en 1729.

A l'issue du traité de Vienne, le 3 avril 1737, Stanislas s'installe à Lunéville. Il ne sera qu'un duc nominal, ayant renoncé à tout pouvoir effectif. A Lunéville, il mène une vie princière au milieu d'une cour importante. Il garde une grande liberté dans le domaine intellectuel et artistique et place ainsi la Lorraine parmi les brillantes cours européennes. Stanislas possède en outre le génie de l'architecture, de l'urbanisme, des jardins. Lorsqu'il prend possession du château de Léopold, le bâtiment est tout à fait adapté à une vie princière. Il lui reste à améliorer l'aménagement et la décoration intérieurs pour qu'ils s'adaptent aux impératifs du cérémonial de l'ancien roi de Pologne. Les travaux les plus importants ont lieu dans le parc. Stanislas fait édifier des constructions originales, dans la tradition des jardins orientaux. Il s'agit d'une architecture de fête, conçue pour les plaisirs du prince, d'où son caractère féerique et éphémère.



Après l'incendie de 2003

Les travaux de reconstruction, de restauration et de restitution ont permis :

- la sauvegarde, les mesures de confortations, la mise en œuvre d'un parapluie de protection, d'échafaudages sur l'ensemble du périmètre des parties sinistrées par l'incendie ;
- les travaux d'urgence pour la réhabilitation et l'aménagement des espaces nécessaires aux stockages et conservations des éléments de boiseries et gypseries préservées par l'incendie (sous-sol du bâtiment des communs nord) ;
- l'aménagement du bâtiment de l'aile nord pour l'installation des réserves nécessaires à la conservation des collections du musée et de l'administration départementale ;
- l'étude et les travaux de restitution et de restauration des façades (maçonnerie, Pierre de taille, structures, menuiseries, serrurerie métallerie, vitraux) et toitures (charpentes chênes et sapins, couverture en ardoises, sculpture pots à feu) ;
- l'étude et les travaux de restitution restauration des décors intérieurs (chapelle, escalier d'honneur sud, petit vestibule, crypte, sacristie, salle des gardes et de la livrée).

En chiffres

1	parc classé en plein cœur de ville. 19 hectares.
40 000	végétaux et 20 000 bulbes plantés chaque année pour fleurir le parc
6 000	scolaires accueillis chaque année
6 ans	temps nécessaire en moyenne à la conduite des études et à la réalisation des travaux d'une opération portant sur des immeubles ou jardins classés monuments historiques
32	agents ETP et une vingtaine de salariés en insertion
1,43 M€	en Fonctionnement
1,32 M€	en investissement (crédits 2025)

